



Versement de la Taxe d'Apprentissage 2022

Vous souhaitez verser votre Taxe d'Apprentissage à l'YMCA de Colomiers,

Nom de votre entreprise :			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Nom du responsable du versement de la taxe :			
Fonction :			
Numéro de téléphone :		Courriel :	@

Notre société souhaite contribuer au développement des activités de :

<input type="checkbox"/> YMCA ESRP <i>Etablissement et Services de Réadaptation Professionnelle</i> CUISINE (Hors Quota – Catégorie A)	<input type="checkbox"/> YMCA ESAT (Hors Quota – Catégorie A)
Montant du versement :	Montant du versement :

Nous vous indiquons que vous avez la possibilité de répartir vos versements entre plusieurs activités.

Vous pouvez désormais affecter directement votre barème à l'YMCA de Colomiers sans passer par un intermédiaire (OPCO), par chèque ou virement.

Merci de retourner le formulaire complété à :

YMCA de Colomiers
Maguy MARTINEZ
Tél : 05 61 15 99 45
Mail : ta2022@ymca-colomiers.asso.fr
13 avenue Edouard Serres
31770 COLOMIERS

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

L'**YMCA de Colomiers** vous remercie de votre soutien et de l'attention que vous portez à ses projets pédagogiques.